



TERMES DE REFERENCE

PRESTATION DE SERVICE POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA COMMUNE D'ANSE À PITRES, A PARC CADEAU ET REHABILITATION DE CONDUITS

Projet :

AUGMENTATION DE LA RESILIENCE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE D'ANSE-A-PITRE FACE AUX RISQUES NATURELS ET AUX PRESSIONS ET MENACES ANTHROPIQUES

1. INTRODUCTION

Alianza por la Solidaridad-ActionAid (Alianza) est née avec la vocation de travailler à la création d'un monde meilleur et plus durable pour tous et toutes, indépendamment de leur lieu de naissance ou le lieu choisi comme résidence. Nous investissons tout notre travail, nos connaissances, notre expérience et notre créativité dans la défense et la promotion des droits globaux dans toutes les régions du monde et pour tous les peuples.

Notre travail répond à la défense des droits des migrants, des droits des femmes du monde entier, d'un développement durable et de la défense des droits des personnes touchées par les crises humanitaires. Pour cela, nous savons que nous devons construire une citoyenneté mondiale informée, critique et enthousiaste, désireuse de participer aux changements sociaux nécessaires pour créer un monde qui place au centre de tout, les droits humains. Nous trouvons que le plaidoyer politique est la clé pour y parvenir.

2. CONTEXTE DU PROJET

Alianza por la Solidaridad-ActionAid (Alianza) est créé dans le but de renforcer les personnes, leurs collectifs et leurs communautés, pour qu'elles soient capables de prendre en charge leur futur et de transformer leur société, en corrigeant les inégalités de façon durable. Alianza, en partenariat avec la Coordination Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE) travaillent dans l'Arrondissement de Belle Anse, et notamment dans la Commune d'Anse à Pitres depuis l'année 2006 dans le domaine du développement rural, l'amélioration de la production agricole, la gestion des risques et des désastres et la promotion de la bonne gouvernance.

Alianza et CROSE sont en train d'exécuter le projet "*Augmentation de la résilience de la population de la commune d'Anse-à-Pitres face aux risques naturels et aux pressions et menaces anthropiques*", (2018-2023), financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

3. OBJECTIF DU PROJET

Le projet vise à réduire les facteurs de vulnérabilité de la population d'Anse à Pitre face aux risques naturels et menaces à caractère anthropique (**objectif général**) à travers de l'augmentation de la résilience de la population de la commune d'Anse à Pitres (**objectif spécifique**).

Des actions combinées et globales sont proposées pour contribuer à l'adaptation des bénéficiaires aux effets du changement climatique et à accroître leur capacité de résilience, sur la base de la gestion durable des ressources naturelles, de l'adaptation des pratiques agricoles, de l'impact sur les relations de genre et l'harmonisation des acteurs sur le territoire.

Les résultats attendus dans le projet sont les suivants :

R.1 L'aménagement des ressources naturelles du bassin versant de Pedernales est facilité : planification participative du territoire ; actions spécifiques en faveur de la conservation des sols ; actions de protection dans les zones de recharge et efficacité énergétique.

R.2 La production agricole est augmentée, donnant la priorité aux systèmes agrosylvopastoraux et à la récupération de cultures locales à vocation consommatrice en période de grandes pénuries alimentaires.

R.3 La protection de la population du bassin versant est améliorée contre les menaces : travaux d'atténuation tout au long du bassin versant et renforcement des capacités des communautés, notamment en matière de prévention et de lutte contre la sécheresse et les inondations. Ces actions prendront en compte le caractère binational du bassin.

R.4 L'équité entre hommes et femmes est amélioré dans la prise de décision, l'accès et le contrôle des ressources : faciliter l'accès et le contrôle de la terre, activités de "coaching" visant à promouvoir la qualité de la participation des femmes aux espaces de prise de décision - y compris ceux liés à la gestion des risques.

4. OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objet de cette prestation de service est la réhabilitation du système d'irrigation à Parc Cadeau dans la commune d'Anse à Pitres.

Le prestataire devra identifier le **système optimal d'irrigation photovoltaïque pour le périmètre de 28 hectares** déjà identifié par le projet et faire une proposition technique comme cadre de devis et indications nécessaires pour l'implantation.

Les tâches qui seront menées lors de cette prestation sont :

- Installation d'un système photovoltaïque pour garantir la disponibilité de l'eau 9 heures par jour l'arrosage des parcelles à proximité ;
- Réhabilitation du système complet en changeant: les tuyaux cassés, continuer les conduits principaux et mettre les points d'alimentation dans chaque parcelle.

5. RÉSULTATS ATTENDUS

- Installation du système photovoltaïque;
- Réhabilitation du périmètre de Parc Cadeau.

6. SPECIFICITES TECHNIQUES

6.1 Emplacement et installation d'un générateur photovoltaïque

- Pour la station de pompage, sa position idéale est l'endroit le plus proche du bassin de suction;
- Le générateur solaire ne fonctionnera pas correctement si certaines conditions d'emplacement et de positionnement ne sont pas respectées ;
- Dans l'hémisphère sud, le champ photovoltaïque, lorsqu'il est fixe, doit presque toujours faire face au nord vrai (et non au nord magnétique) ;
- L'inclinaison du champ de modules (angle entre l'horizontale et la surface du champ) doit généralement être égale à la latitude du site (à 18° près) ;
- Si les obstacles environnants (arbres, maisons...) projettent de l'ombre sur le champ ou même sur un seul module, le rendement du générateur en sera considérablement réduit. Il est donc absolument nécessaire d'éviter que les panneaux soient à l'ombre durant la

journée, particulièrement lors des périodes de fort ensoleillement (généralement, de 8h du matin à 17 h de l'après-midi).

6.2 Dimensionnement de la pompe

- Le besoin journalier de pompage étant de 1905 m³/jr (les besoins en eau des périmètres sont de l'ordre de 23.5 l/s) ;
- La pompe nécessaire aux besoins journaliers en eau doit avoir un débit nominal de 238 m³ /heure ;
La puissance électrique nécessaire sera de 25.9 kW en fonction du rendement de la pompe qui varie de 40 à 50 % ;
- Panneaux de 500 watts crête. Le nombre de panneaux est de 14 (panneaux de 500 watts, 72 cellules et 13 ampères) ;
- Choix de l'onduleur: Onduleur triphasé qui fournira une tension de 380V et une puissance supérieure à 26 kW ;
- Choix de la Pompe: Pompe de surface de 26 kW, 230 volts, triphasée, avec un débit nominal de 238 m³/h ou plus.

Le cadre de devis des matériels et matériaux pour le dimensionnement et Installation système photovoltaïque est présenté dans le tableau ci-dessous :

Description	Quantité	Unité
Pompe solaire 26 kW	1	u
Onduleur variateur 380 volts	1	u
Panneaux solaires 500 watts	14	u
Accessoires de contrôle	ff	u
Câble et toutes sujétions	ff	Pied
Structure et accessoires de sécurité	24	m ²
Clôture de sécurité	28	Mètre linéaire

6.3-Travaux de construction du hangar pour les équipements de pompage

Le cadre de devis métré des matériaux pour la construction du hangar pour les équipements de pompage est décrit dans le tableau ci-dessous :

Description	Quantité	Unité
Fouille fondation	15.32	m ³
Maçonnerie	15.38	m ³
Béton arme	15	m ³
Pose de bloc	25	m ²
Finition	50	m ²
Porte métallique	1	U

Fenêtre	1	U
Cadenas	2	U

6.4 Travaux d'aménagement des conduits du réseau d'irrigation du périmètre

Le cadre de devis des matériels et matériaux pour l'aménagement du réseau est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau # 2-Liste des matériels et matériaux nécessaire pour l'aménagement du réseau

Matériel/ Matériau	Quantité	Unité
Tuyau 6 pouce	10	barre
Tuyau 4 pouce	150	barre
Tuyau 3 pouce	500	barre
Vanne 6 pouce	8	u
Vanne 4 pouce	6	u
Vanne 3 pouce	20	u
Vanne 2 pouce	10	u
Te 6 pouce	8	u
Te 4 pouce	6	u
Te 3 pouce	20	u
Te 2 pouce	10	u
Reduiseur 6p x 4p	6	u
Reduiseur 4p x 3p	10	u
Reduiseur 3p x 2p	20	u
Union 6 pouce	4	u
Union 4 pouce	8	u
Union 3pouce	10	u
Courbe 45 3 pouce	4	u

Filtre à sable	1	u
Abrazader 2 pouce	20	u
Téflon	4	rouleau 3 pouces
Colle USA	1	gal

7. MÉTHODOLOGIE

- Identification de l'endroit et le meilleur emplacement d'un système photovoltaïque adapté aux besoins du projet suivant l'étude technique sur la réalisation des travaux (indication d'emplacement du système, des données, devis, etc.) ;
- Proposition technique et financière ;
- Proposition du calendrier d'exécution des travaux d'installation et de réhabilitation.

8. SPÉCIFICATIONS REQUISES

- Doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil ou rural agricole.
- Expériences générales en réalisation d'étude et supervision d'installation de systèmes photovoltaïques et système hydraulique dans un périmètre irrigué.
- Expériences spécifiques dans les systèmes d'irrigation.

9. DÉLAI D'EXECUTION DU SERVICE

La durée pour la réalisation de cette prestation de service ne doit pas dépasser **6 semaines**, à partir de la signature du contrat.

10. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le/la candidate intéressé/e par la présente offre est invité/e à faire parvenir un dossier en français comprenant :

- CV du/de la consultant/e responsable de l'étude;
- Une proposition technique pour la réalisation de la prestation de service (note méthodologique qui comprendra entre autres: expérience de l'entreprise dans le domaine de ces présents termes de référence; méthodologie proposée et planning);
- Une offre financière détaillée;
- Références/attestation des expériences et travaux similaires.

11. DÉPÔTS DES DOSSIERS

Les intéressés sont priés de faire parvenir un dossier complet par e-mail portant la mention «**Emplacement d'un système d'irrigation Anse à Pitres**» jusqu'au **26 avril 2024** aux adresses suivantes : info.haiti@actionaid.org; fabine.mentor@actionaid.org.

NB: Seulement les candidats/es présélectionné/es seront contactés/es pour passer un entretien. Alianza applique dans les processus de sélection de personnel et services le principe de non-discrimination en genre, race, religion ou orientation sexuelle.